

Demande de basculement du régime cumulatif CPGE au régime normal dans la formation universitaire d'inscription
(même mention et le cas échéant même parcours-type)
au cours du 1er semestre de la licence 1^{ère} année

Année universitaire 2025-2026

Note à conserver par l'élève

Conformément à la convention signée entre l'Université Paris Nanterre et votre Etablissement CPGE, vous pouvez demander à basculer du régime cumulatif au régime normal, au cours du 1er semestre 2025-2026, **si vous avez demandé une inscription cumulative CPGE à Paris Nanterre** et si vous remplissez les deux conditions suivantes :

► Vous êtes **élève de 1^{ère} année** en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, inscrit dans un établissement CPGE conventionné avec l'Université Paris Nanterre et vous souhaitez quitter votre CPGE pour intégrer l'université dans le courant du 1^{er} semestre 2025-2026

► **ET** vous êtes **en cours d'inscription cumulative en 2025-2026** en CPGE et à l'université Paris Nanterre **dans la mention de diplôme et le cas échéant le parcours-type** que vous souhaitez rejoindre à l'université.

Ce basculement est autorisé, **après ou en même temps que votre inscription cumulative**, sans devoir relever d'un avis pédagogique.

1/ Veuillez remplir le formulaire ci-après et le faire compléter par votre établissement CPGE.

2/ retournez-le, **impérativement avant la fin du 1^{er} semestre (avant le 19 janvier 2026)**, avec votre dossier CPGE d'inscription cumulative,

à l'une des 2 adresses suivantes pour procéder à **votre inscription administrative** :

► Pour toutes les disciplines, à l'exception de la licence Sciences pour l'ingénieur :
Université Paris Nanterre – **Pôle des admissions et des inscriptions**
Bâtiment Rémond
200 avenue de la République – 92001 **NANTERRE** Cedex

Service ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
et le vendredi de 9h00 à 12h00.

► Pour la licence Sciences pour l'ingénieur :
Université Paris Nanterre - **Scolarité générale de l'UFR SITEC**
Bâtiment A1 – Salle A 220
50 rue de Sèvres – 92410 **VILLE D'AVRAY**

3/ Après votre inscription administrative, vous devrez vous rendre au secrétariat de la licence concernée pour effectuer votre **inscription pédagogique** (inscription aux cours).

4/ Vous devrez alors valider **l'intégralité du premier semestre**.

Demande de basculement du régime cumulatif CPGE au régime normal dans la formation universitaire d'inscription
(même mention et le cas échéant même parcours-type)
au cours du 1er semestre de la licence 1^{ère} année

Année universitaire 2025-2026

Nom : Nom d'usage :

Prénom : Tél. :

Adresse postale :

Adresse mail :

Votre numéro étudiant de PARIS NANTERRE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Vous êtes élève de 1^{ère} année de CPGE :

-Economique et commerciale générale :

☐ **Parcours Mathématiques appliquées** (Economie, sociologie et histoire du monde contemporain)

☐ **Parcours Mathématiques appliquées** (Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain)

☐ **Parcours Mathématiques approfondies** (Economie, sociologie et histoire du monde contemporain)

☐ **Parcours Mathématiques approfondies** (Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain)

-Littéraire : Lettres ☐ Lettres Chartes ☐ Lettres et Sciences sociales ☐

-Scientifique : MP/SI ☐ PC/SI ☐ PT/SI ☐

Nom de votre établissement CPGE : Ville :

Situation relative à votre inscription cumulative CPGE à PARIS NANTERRE :

Dans quelle mention de diplôme et le cas échéant dans quel parcours-type êtes-vous inscrit en 2024-2025 :

Licence 1^{ère} année mentionParcours-type :

Dans tous les cas, **votre inscription administrative en régime normal devra être effective, au plus tard avant la fin du 1^{er} semestre 2025-2026 (avant le 19 janvier 2026).** Vous devrez aussitôt procéder à votre inscription pédagogique (inscription aux cours) auprès du secrétariat de la licence concernée. Vous devrez alors valider l'intégralité du premier semestre.

Date : Signature de l'élève :

Date : Cachet de l'établissement CPGE :